

VIVRE APRÈS LA LÈPRE. DIGNE.

29, 30 & 31 JANVIER 2016
JOURNÉE MONDIALE
DES LÉPREUX

**DOSSIER
DE PRESSE**

42 rue des Volontaires - 75015 Paris
T. 01 45 20 80 20 - Fax 01 45 20 48 04
www.ordredemaltefrance.org



L'association est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.



**ORDRE DE MALTE
FRANCE**

Sommaire

➤ 63 ^e Journée Mondiale des Léproux : unissons nos forces	3
➤ Une vie après la lépre, ils racontent leur histoires	4
➤ Le bacille de la lépre : une bombe à retardement lente et difficile	6
➤ L'Ordre de Malte France poursuit son action sans relâche	8
➤ Implantation des structures de l'Ordre de Malte France	11
➤ Informations pratiques : pour aller plus loin sur le sujet	12

La direction de la communication de l'Ordre de Malte France est à votre disposition pour fournir toutes informations et tous documents complémentaires.
Des visuels et des vidéos sont disponibles sur simple demande.

Crédits photos : O. Martel / D. Ravier / A. Nusca / M. Pinto / A. Leclerc Boisselet /
Direction de la Communication Ordre de Malte France.

À propos de l'Ordre de Malte France

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association reconnue d'utilité publique, portée par les valeurs chrétiennes.

Ses 1 700 salariés et ses milliers de bénévoles agissent, en France et à l'international dans 30 pays, pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion.

Ensemble, ils forment une force au service du plus faible dans 4 domaines :

- la **Solidarité** : accueil et accompagnement des personnes sans abri, et aide aux migrants
- le **Secours** : formation, prévention et missions d'urgence
- la **Santé** : âge et dépendance, autisme, handicap, soins hospitaliers, protection de la mère et de l'enfant, malnutrition, grandes endémies
- les **Formations** aux métiers du secteur sanitaire et médico-social

Repères ➤ **Effectifs** Plus de 1 700 professionnels et 5 200 bénévoles réguliers
➤ **Budget global 2014 78 M€**

Maltaser International est l'organisation de secours d'urgence de l'Ordre de Malte qui intervient dans le monde entier à la suite de catastrophes humanitaires et participe ensuite aux efforts de reconstruction des territoires.

www.ordredemaltefrance.org

Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Anaïs Leclerc Boisselet, 01 55 74 53 32, a.boisselet@ordredemaltefrance.org

Amélie de Vulpillières, 01 45 20 91 99, a.devulpillieres@ordredemaltefrance.org

www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France



ORDRE DE MALTE
FRANCE

63^e Journée Mondiale des Lèpreux : unissons nos forces !

Une mobilisation renforcée pour l'édition 2016

La lèpre existe toujours !

Près de 214 000 nouveaux cas recensés en 2014 (chiffre OMS) dont 10 % sont des enfants.

La qualité de la Journée Mondiale des Lèpreux est toujours aussi nécessaire pour :

- Dépister avant la survenue d'infirmités
- Soigner les malades
- Réinsérer les patients guéris
- Former localement les médecins et le personnel de santé
- Financer la recherche

La lèpre frappe une personne
toutes les 2 minutes

L'Ordre de Malte France s'est mobilisé, dès la création de la Journée Mondiale des Lèpreux en 1954, et est devenu l'un des principaux acteurs de la collecte de dons. Près de 110 délégations départementales ou d'arrondissements de l'Ordre de Malte France organisent la qualité sur l'ensemble du pays et mobilisent chaque année 10 000 bénévoles.

En ces temps troublés par de nombreux conflits, l'association a plus que jamais besoin de dons pour venir en aide aux lèpreux, isolés et laissés pour compte. Le but est de les dépister à temps, les soigner, les aider à se réinsérer et avant tout leur redonner une dignité !

Grâce à vos dons allons encore plus loin

Actions conduites en 2015 grâce aux dons collectés :

Grâce aux dons, l'Ordre de Malte France a pu continuer toutes ses actions en Asie et en Afrique : détection primaire, recherche de patients avec infirmités, traitement et soins des malades, chirurgie réparatrice, campagne de cicatrisation des ulcères plantaires. 17 missions chirurgicales ont été menées en Asie du Sud-Est.

Certains établissements ont aussi bénéficié de restaurations :

- **Le dispensaire de Lak Sam Seap**, situé dans un village isolé à l'extrême sud-ouest du Laos, a été rénové. Ce centre de soins soutenu par l'Ordre de Malte France accueille tous les malades des environs, en particulier les personnes atteintes de la lèpre. L'association y envoie une fois par an une mission de chirurgiens.
- **Le nouveau pavillon de Malte au Vietnam** à Hochiminh a été équipé totalement, selon des critères de haut niveau, pour la chirurgie de reconstruction.
- **Le bloc opératoire du pavillon de Malte de Vientiane** au Laos a été équipé pour pouvoir être opérationnel en chirurgie réparatrice de la lèpre.

En 2016 l'Ordre de Malte France continuera à mener son action sur tous les fronts !



Près de **710 000 €** collectés en 2015 !

15 €



pour une paire de
chaussures adaptée

35 €



pour la prise en charge
d'un patient (dépistage et
surveillance du traitement)

200 €



pour une opération
de chirurgie réparatrice
de la main

6 000 €



pour 3 mois de formation
d'un chirurgien en France
(traitement des séquelles)

Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Anaïs Leclerc Boisselet, 01 55 74 53 32, a.boisselet@ordredemaltefrance.org

Amélie de Vulpillières, 01 45 20 91 99, a.devulpillieres@ordredemaltefrance.org

www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France



ORDRE DE MALTE
FRANCE

Une vie après la lèpre : ils racontent leur histoire

« La pire des maladies n'est pas la lèpre, mais le sentiment d'être indésirable, mal aimé, abandonné de tous. »

Mère Teresa

Une des missions portées par l'Ordre de Malte France est de redonner une dignité aux personnes touchées par la lèpre. Suivant le stade de détection de la maladie, diverses approches de réhabilitation du patient sont envisagées.

Si la détection est précoce, elle conduira, dans la plupart des cas à la guérison, après traitement médical. La réinsertion sociale et familiale sera plus facile mais l'exclusion en raison de l'histoire bactériologique du patient pourtant guérie le suivra encore. Pour aider à la réinsertion, l'Ordre de Malte France propose des traitements médicaux de la lèpre dans des structures accueillant d'autres pathologies, moins chargées de notions de malédiction.

Si le patient détecté présente déjà des infirmités ou des mutilations visibles, le risque est l'exclusion sociale et bien souvent familiale jusqu'à la mort. L'Ordre de Malte France centre alors son action sur la réhabilitation physique qui permet à ces patients de retrouver un emploi adapté avec le minimum de séquelles visibles.

Si le patient détecté affiche de grandes mutilations altérant son autonomie, il est accueilli au sein d'une léproserie, un village médicalisé où tous les patients sont logés, nourris et soignés quand cela est nécessaire. Les pathologies liées au vieillissement y sont aussi prises en charge. Un certain bonheur est perceptible dans ces institutions, lié à la bienveillance qui y règne, à l'absence de misère et à un sentiment de protection et d'éloignement du sort.



Moustapha

► Moustapha Seck, cordonnier au CHOM de Dakar

Moustapha a 61 ans, il a contracté la lèpre en 1974 à l'âge de 20 ans et a été soigné au CHOM (Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte). Guéri, il a souhaité se consacrer aux lépreux et a décidé de devenir cordonnier en suivant une formation encouragée et financée par le CHOM.

“Ayant été moi-même malade, je comprends les souffrances et suis plus à même de concevoir le bon appareillage. J'aime faire ma tournée tous les 6 mois, dans les centres orthopédiques du Sénégal, je prends les mesures, je repère les formes nécessaires pour les chaussures... Je sais de quoi ils ont besoin... J'ai ainsi permis à une femme très lourdement handicapée de manger sans aide en lui préparant des cuillères adaptées.”

Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Anaïs Leclerc Boisselet, 01 55 74 53 32, a.boisselet@ordredemaltefrance.org

Amélie de Vulpillières, 01 45 20 91 99, a.devulpillieres@ordredemaltefrance.org

www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France



ORDRE DE MALTE
FRANCE

► **Ahmedou, président de l'association des lépreux de Mauritanie**

Mauritanien de 40 ans, Ahmedou a été touché par la lèpre à l'âge de 14 ans. Ses séquelles physiques sont assez lourdes. Après avoir reçu des soins grâce à l'Ordre de Malte France, il est aujourd'hui marié avec une expert-comptable et a un enfant. Président actif de l'association des lépreux de Mauritanie, il vit à Nouakchott dans une maison particulière avec sa famille et travaille dans le commerce.

“Par le traitement et le travail, nous défions la lèpre.”



Ahmedou

► **Deli Tigé, père de deux enfants**

“Grâce à vous, je vis. Mes enfants ont un avenir... Merci !”

En 1992, Deli Tigé, jeune Camerounais, perd un doigt, premier ravage visible de la lèpre, non diagnostiquée et donc non soignée. Huit ans plus tard, quand Deli est accueilli au centre de l'Ordre de Malte à Mokolo (Cameroun), il a perdu ses doigts et ses orteils. Il est surtout totalement désocialisé et a perdu sa place parmi les autres. Amputé puis appareillé, il revient doucement à la vie. Il a aujourd'hui deux enfants qui sont scolarisés à l'école de la Joie de Vivre. Cette école, gérée par l'Ordre de Malte France, permet aux enfants de lépreux d'être accueillis pendant que leurs parents sont soignés. Elle recueille également des orphelins. Une quarantaine d'enfants de 4 à 8 ans sont ainsi instruits, nourris et sensibilisés à la prévention des maladies.



Deli Tigé

► **Kim, vietnamien de 53 ans, atteint par la lèpre à 25 ans, a des séquelles très lourdes aux mains et aux membres inférieurs. Il vit à la léproserie de Bengan et suit des soins pour des lésions infectieuses.**



Kim

► **La famille Boun** habite dans le nord du Laos. Les parents sont deux anciens lépreux porteurs de séquelles nécessitant des soins réguliers. Ils ont 3 enfants sains et travaillent à la rizière.



La famille Boun

► **Thi, vietnamienne de 35 ans. Atteinte de la lèpre à l'âge de 20 ans elle a des séquelles aux mains. Elle a 2 enfants et vit actuellement à la léproserie de Diling où elle cueille le café.**



Thi

Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Anaïs Leclerc Boisselet, 01 55 74 53 32, a.boisselet@ordredemaltefrance.org

Amélie de Vulpillières, 01 45 20 91 99, a.devulpillieres@ordredemaltefrance.org

www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France

Le bacille de la lèpre : une bombe à dispersion lente et différée

Caractéristiques de la maladie et détection

La lèpre est une maladie infectieuse qui se manifeste soit par des signes cutanés soit par des signes neurologiques dont la réversibilité, malgré le traitement, reste aléatoire. Elle est liée à une mycobactérie qui présente plusieurs caractéristiques :

- ▶ Bactérie à métabolisme très lent, l'incubation peut durer plusieurs dizaines d'années, 20 ans en moyenne.
- ▶ Si les manifestations initiales de lèpre sont cutanées, leur gravité tient au tropisme très fort de ce bacille sur le tissu nerveux, entraînant des paralysies sensitives et motrices, le plus souvent irréversibles.
- ▶ Son antigénicité très forte peut entraîner à tout moment de l'évolution de la maladie des états aigus inflammatoires destructeurs pour la fibre nerveuse et qui altèrent l'état général des patients. Le traitement médical peut accélérer l'évolution destructrice de la maladie en déclenchant ces réactions immunitaires chez 30 à 35% des patients.

Le chiffre de nouveaux cas de lèpre détectés chaque année reste à peu près stable depuis quelques années. À l'échelle mondiale, le taux de dépistage s'est établi à 3,78 nouveaux cas pour 100 000 habitants (données OMS 2014).

Mais il faut savoir que parmi les nouveaux cas détectés, **25 à 30 % des patients présentent déjà des infirmités définitives**, notamment des paralysies des mains ou des pieds. Il est donc essentiel de dépister les patients infectés par le bacille avant la survenue de localisations nerveuses, c'est-à-dire au stade cutané pur de la maladie, qui se résume alors à une simple tache sur la peau souvent décolorée mais surtout insensible.

Atteintes

Après le traitement et la mort du bacille, **dans un cas sur trois, des atteintes nerveuses appellent des gestes chirurgicaux très spécialisés.**

Il n'existe pas un tableau de lèpre qui soit identique pour tous les patients mais des tableaux cliniques très différents dans leur aspect et leur évolution. Ils conduisent à des mutilations graves : perte des deux mains, des deux pieds et cécité bilatérale avec bien souvent sur les moignons des infections chroniques, voire des transformations malignes de zones ulcérées. La vie des patients est alors menacée.

Si les atteintes cutanées ne laissent que peu de traces et surtout sans conséquence fonctionnelle, les atteintes nerveuses, quant à elles, touchent à des degrés divers tous les gros nerfs des membres supérieurs, des membres inférieurs et de la face. Les manifestations nerveuses sont dominées par les paralysies de la main qui sont à la fois motrices (troubles fonctionnels) et sensitives (perte de la sensibilité avec risques de plaies et d'infections tardivement reconnues car non ressenties par le patient). Les conséquences en sont dramatiques et, malgré la chimiothérapie adaptée, ces paralysies peuvent évoluer pour leur propre compte surtout si elles ont été diagnostiquées tardivement. Ce risque neurologique fait toute la gravité de la maladie.

La lèpre en chiffres

(sources OMS)

- ▶ La lèpre reste endémique dans **plus de 100 pays**
- ▶ Encore plus de **1,5 millions de lépreux** dans le monde.
- ▶ **Près de 214 000 nouveaux cas** ont été dépistés dans le monde en 2014 dont plus de 10% chez des enfants de moins de 14 ans.
- ▶ **94% des nouveaux cas** ont été notifiés par **13 pays** et 6% seulement par le reste du monde
- ▶ Plus de 80% des nouveaux cas ont été dépistés **au Brésil, en Inde ou en Indonésie.**
- ▶ Lors de la détection, **25% des cas** présentent des infirmités de degré 2.



Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Anaïs Leclerc Boisselet, 01 55 74 53 32, a.boisselet@ordredemaltefrance.org

Amélie de Vulpillières, 01 45 20 91 99, a.devulpillieres@ordredemaltefrance.org

www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France



ORDRE DE MALTE
FRANCE

Protocoles médicaux et chirurgicaux

Il n'existe pas de vaccin à ce jour mais le traitement par polychimiothérapie (PCT) peu onéreux a fait ses preuves : plus de 14 millions de malades ont été guéris depuis 1982 (source OMS).

Ce traitement de fond associe 3 antibiotiques dont on peut disposer gratuitement. Les patients sous traitements doivent être surveillés sur le long terme pour :

- Apprécier l'efficacité thérapeutique
- Dépister un état de réaction aiguë ou la corticothérapie s'impose alors à haute dose (traitement très coûteux)
- Détecter une rechute (phénomène rare mais qui impose la reprise de la chimiothérapie)

En fonction des régions et des formes immunologiques de la maladie la durée du traitement par PCT est en moyenne de 1 à 2 ans.

Chez certains patients la chirurgie spécialisée de réhabilitation est nécessaire pour reconstruire des fonctions perdues (pince pouce-index, prises digitales, contrôle de la stabilité du pied).

Malheureusement, dans les cas les plus défavorables, la chirurgie devient une chirurgie de propreté : excision de tissus infectés, amputations.

Au-delà de ces drames fonctionnels et humains, on peut, dans certains cas, réaliser des protocoles chirurgicaux ambitieux pour reconstruire des fonctions en oubliant l'anatomie, c'est le cas pour les mains sans doigt. Ces gestes de haute technicité permettent aux patients de récupérer un certain degré d'autonomie. Dans les réactions aiguës, lorsque le traitement médical ne contrôle plus l'inflammation, on assiste à un gonflement important des nerfs qui peuvent se trouver comprimés dans des régions anatomiques inextensibles (coude, genou, cheville, poignet, face). Il devient alors nécessaire de libérer ces nerfs en pratiquant des neurolyses dont l'efficacité est rapide et limite le risque d'aggravation des paralysies.



Suivi des patients à long terme : les gestes de reconstruction

Les gestes chirurgicaux sont dominés par les transferts tendineux : un tendon sain, non paralysé et sans utilité est transféré à la place d'un tendon paralysé pour reconstruire une fonction. Des gestes, parfois complexes, pour stabiliser certaines articulations sont pratiqués en complément assez régulièrement. Ces protocoles spécifiques ne peuvent se faire que dans un cadre chirurgical strict (structure adaptée, chirurgien compétent, éducateur formé, appareilleur formé à la prise en charge de ce type de patients).

Il est donc clair que la stratégie gagnante dans la lutte contre la lèpre est une **stratégie d'équipe** : infrastructures de bonne qualité, personnel formé, règles d'hygiène respectées, sécurité anesthésique parfaite, lutte contre la douleur et les infections nosocomiales. Tout manquement à la chaîne de soins entraînerait de coupes des complications qui aggraveraient l'état du patient.

La formation des personnels à tous les niveaux et le maintien des infrastructures en parfait état sont donc des règles permanentes pour les responsables de l'Ordre de Malte France. Il s'agit d'une lutte difficile nécessitant des moyens humains et financiers importants dont on doit disposer dans les temps.



Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Anaïs Leclerc Boisselet, 01 55 74 53 32, a.boisselet@ordredemaltefrance.org

Amélie de Vulpillières, 01 45 20 91 99, a.devulpillieres@ordredemaltefrance.org

www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France

L'Ordre de Malte France poursuit son action sans relâche

Une action sur le long terme

La lèpre n'est pas encore vaincue pour 2 raisons :

- **un dépistage difficile** donc souvent tardif dans des pays pauvres en infrastructures sanitaires, où les déplacements de populations sont fréquents et les déplacements des soignants compliqués ou impossibles compte tenu des raisons climatiques (mousson) et des voies de transports souvent limitées ;
- **un temps d'incubation silencieuse** pouvant durer plusieurs années.

Il faut ajouter à cela le poids des traditions qui n'incitent pas les patients à se faire traiter (tradi-médecine, notion de karma).

C'est la raison pour laquelle, dès sa création, l'Ordre de Malte France a fait de la lutte contre la lèpre une action prioritaire avec l'inauguration du pavillon de Malte à l'hôpital Saint-Louis à Paris, le 28 juin 1928.

L'Ordre de Malte France a créé le CIOMAL (Comité International de l'Ordre de Malte pour l'Assistance aux Lèpreux) à Genève, en 1958, à la suite de la Conférence internationale pour la Défense et la Réhabilitation sociale des Lèpreux, organisée par le Grand maître de l'Ordre Souverain et Hospitalier de Malte. Le CIOMAL continue de développer ses actions en faveur de ce combat.

En 2004, l'association a eu un rôle précurseur en décidant de relancer la recherche sur la maladie un an et demi avant la démarche officielle de l'OMS.

La logique d'intervention de l'Ordre de Malte France dans le domaine de la lèpre en Afrique et en Asie du Sud-Est s'articule sur 3 axes principaux :

- **Le dépistage et le traitement**
- **La chirurgie plastique et reconstructive**
- **La réhabilitation et la réinsertion sociale**

Afrique

Depuis la colonisation en Afrique, la lèpre a toujours été un problème de santé publique, mais aucun traitement efficace n'existait, les lépreux ont été reclus dans des léproseries. Sous l'impulsion du Pr. RICHET, qui a décidé de dépister tous les malades atteints de la lèpre, cette lutte a été rattachée au Service des Grandes Endémies. L'apparition de la rifampicine et de la polychimiothérapie (antibiotiques) a bouleversé le traitement de la lèpre et a permis de traiter les patients vus précocement.

Malheureusement pour les patients vus au stade de déformation et d'amputation, seule la chirurgie associée à un appareillage et une rééducation spécialisés pouvaient leur permettre de se réinsérer socialement. Dès 1931, l'Institut Marchoux de Bamako a servi de centre régional de lutte contre la lèpre en Afrique centrale. Son homologue pour l'Afrique occidentale française a vu le jour à Dakar grâce à l'Ordre de Malte France en 1974, sous le nom d'Institut de Léprologie appliqué de Dakar. Cet institut est devenu rapidement le seul centre dédié aux lépreux de l'Afrique de l'Ouest. En Guinée-Conakry, l'Ordre de Malte France a pris en charge l'ensemble du diagnostic et du traitement depuis 1985 dans la région de Moyenne-Guinée. À cette époque, la Moyenne-Guinée comptait une prévalence de lèpre de 21 cas sur 10000 habitants. En 2014, l'incidence de la lèpre est inférieure à 1 cas sur 10000.

L'Ordre de Malte France agit aujourd'hui dans de nombreux pays africains : Gabon, Mali, Togo, Bénin, Côte d'Ivoire, Mozambique, Madagascar. Dans la plupart de ces pays l'association met en place des hôpitaux, des centres de soins, des ateliers de cordonneries et d'appareillages permettant aux patients de récupérer une autonomie.

L'Ordre de Malte France prend en charge depuis toujours les malades de A à Z, du dépistage à la chirurgie réparatrice et à la réinsertion sociale.

Il s'inscrit dans une stratégie de lutte sur le long terme.



Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Anaïs Leclerc Boisselet, 01 55 74 53 32, a.boisselet@ordredemaltefrance.org
Amélie de Vulpillières, 01 45 20 91 99, a.devulpillieres@ordredemaltefrance.org

www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France

Asie

L'Ordre de Malte France confirme sa présence depuis trente ans en Asie du Sud-Est dans la lutte contre la lèpre : 11 centres soutenus (8 au Vietnam, 2 au Cambodge, 2 au Laos), des conventions d'ajustement signées entre les ministères de la santé de chaque pays et d'autres à venir, des collaborations avec d'autres instances de l'OSM (CIOMAL) ainsi qu'avec la Fédération Internationale des Associations contre la Lèpre (ILEP). L'objectif général de l'Ordre de Malte France est un appui aux plans nationaux de lutte contre la lèpre. Il se traduit dans des actions spécifiques pour améliorer la prise en charge et la prévention des patients atteints. Des missions chirurgicales ou de formation sont effectuées dans des collaborations Nord-Sud et Sud-Sud.



Transfert de compétence : formation des personnels médicaux et paramédicaux

Pour que chaque pays soit de plus en plus autonome dans le traitement de la maladie, l'Ordre de Malte France déploie **un important programme de formation des médecins et des personnels de santé**, en partenariat avec des universités de médecine françaises. Les techniques de réhabilitation fonctionnelles des malades font également l'objet de nombreuses formations.

L'association participe à l'équipement des blocs opératoires et à l'approvisionnement en dispositifs médicaux au Vietnam, au Laos, au Cambodge et au Sénégal.

Grâce à une coopération Sud-Sud entre le Vietnam d'une part et le Cambodge/Laos d'autre part, les chirurgiens vietnamiens formés en France effectuent des missions de formation auprès de leurs collègues laotiens et cambodgiens. Il en est de même pour les kinésithérapeutes, les professionnels chargés de l'appareillage et de la réinsertion socio-professionnelle des patients affectés par la lèpre.



Au Vietnam, en 20 ans de partenariat, plus de 15 000 interventions chirurgicales ont été effectuées, et plusieurs milliers de malades ont évité l'amputation de jambe. Nombre d'entre eux ont été appareillés pour retrouver la place qu'ils avaient perdue dans la société.

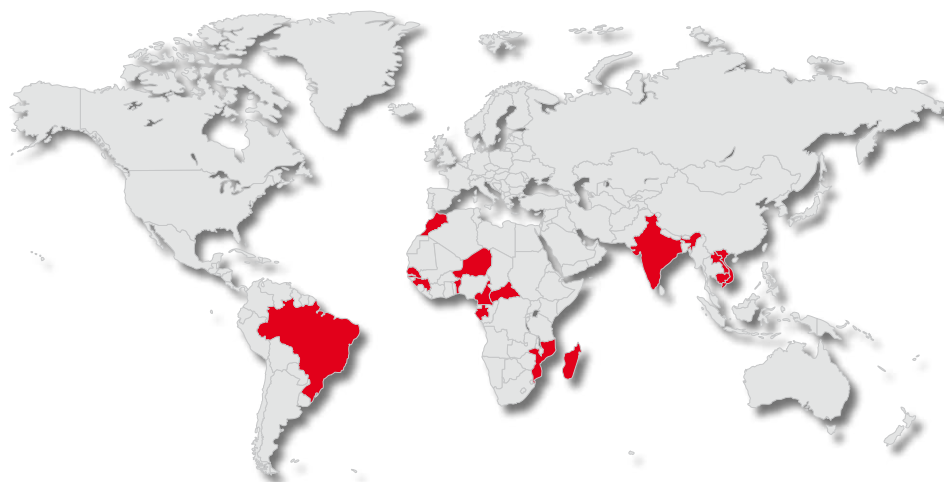
L'action s'articule autour de 3 points :

- ▶ acquisitions de procédures standardisées et reproductibles,
- ▶ approche multidisciplinaire regroupant infirmiers, hygiénistes, cordonniers, kinésithérapeutes, chirurgiens et ophtalmologistes,
- ▶ partenariat complémentaire.



Une présence active dans 15 pays

- ▶ Bénin
- ▶ Brésil
- ▶ Cambodge
- ▶ Cameroun
- ▶ Gabon
- ▶ Guinée-Conakry
- ▶ Inde
- ▶ Laos
- ▶ Madagascar
- ▶ Maroc
- ▶ Mozambique
- ▶ Niger
- ▶ République de Centrafrique
- ▶ Sénégal
- ▶ Vietnam



Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Anaïs Leclerc Boisselet, 01 55 74 53 32, a.boisselet@ordredemaltefrance.org

Amélie de Vulpillières, 01 45 20 91 99, a.devulpillieres@ordredemaltefrance.org

www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France

Financement de la recherche : programme MALTALÉP

MALTALÉP, encouragé par l'Organisation Mondiale de la Santé, est l'un des seuls programmes au monde de soutien à la recherche contre la lèpre.

A ce jour, on ne dénombre qu'une quinzaine de programmes de recherche en cours dans le monde : 10 sur l'épidémiologie de la maladie et 5 sur la physiopathologie et les mécanismes de la lèpre.

Pour dynamiser les recherches, l'Ordre de Malte France a mis en place, en 2006, l'attribution de bourses de financement, le programme MALTALÉP. Celui-ci a pour but de faciliter l'essor des connaissances fondamentales sur la lèpre et la mise au point de nouveaux outils diagnostiques et thérapeutiques.

L'objectif est double : soutenir les travaux de recherche déjà engagés et initier de nouvelles recherches. Ainsi, chaque année, plusieurs bourses, correspondant à un montant total de 300 000 dollars, sont attribuées pour :

- La recherche fondamentale
- La recherche clinique

Ces bourses peuvent être prolongées pour accompagner à bonne fin les programmes soutenus.

Depuis sa création il y a 10 ans, le programme MaltaléP a distribué 2,7 millions de dollars de subvention et a débouché sur des découvertes dignes de plus de 50 publications dans les plus grands journaux scientifiques du monde.

La conduite et la mise en œuvre de ce programme de l'Ordre de Malte France sont pilotées et contrôlées par deux comités spécifiquement créés :

- **Un comité d'organisation**, présidé par le Pr. Jean-Marie DECAZES, en assure la gestion d'ensemble.
- **Un comité scientifique**, présidé par le Pr. Philippe-Henri LAGRANGE et composé de personnalités parmi les meilleurs experts internationaux. Il est chargé de la sélection des projets, de leur évaluation et du choix des lauréats.

L'Ordre de Malte France souhaiterait une plus grande volonté politique et financière sans laquelle il est difficile d'envisager une éradication définitive de la lèpre. En 2009, le programme MALTALÉP a été prolongé ; il est désormais reconnu par l'OMS et les milieux de la recherche médicale comme la principale source de financement de la recherche contre la lèpre. Il est aussi créateur d'emplois dans les pays du Sud, où se réalisent les volets de recherche clinique.

En 2016, la bourse sera accordée à un projet de recherche sur l'amélioration des performances des protocoles de dépistage.



Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Anaïs Leclerc Boisselet, 01 55 74 53 32, a.boisselet@ordredemaltefrance.org

Amélie de Vulpillières, 01 45 20 91 99, a.devulpillieres@ordredemaltefrance.org

www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France

Implantation des structures de l'Ordre de Malte France

Acteur historique de la lutte contre la lèpre et ses séquelles, l'Ordre de Malte France a concentré ses efforts en Afrique depuis 60 ans et en Asie depuis 25 ans, localisations où son efficacité pouvait être maximale compte tenu de la haute endémicité de la maladie. À partir d'un dépistage organisé en cohérence avec la politique de santé locale, l'objectif est d'offrir un traitement de qualité en fournissant les moyens techniques et médicaux permettant ensuite une réinsertion sociale performante.

Battambang, Cambodge

Création d'une **unité de traitement** des ulcères plantaires : structure équipée pour pratiquer les actes chirurgicaux très techniques.

Vientiane, Laos

Création d'une **unité de traitement** des ulcères plantaires, les actes chirurgicaux techniques sont réalisés à l'hôpital Mittaphab (convention).

New Delhi, Inde

Au cœur du quartier le plus pauvre de la ville, un **dispensaire sociale**, financé par l'Ordre de Malte France, lutte contre l'exclusion sociale des lépreux : 50 enfants, désormais guéris, partagent la classe avec 300 autres enfants. Des consultations de dépistage y sont assurées gratuitement depuis 1989.

Dubrayapet, Inde

Dans la **maison de retraite** Thendral Illam, 7 femmes âgées lépreuses et abandonnées, ont trouvé refuge, soins et assistance. La **crèche** Ordre de Malte Shanti a été créée dans le village de Dubrayapet, afin de prendre en charge les enfants de lépreux.

Hô-Chi-Minh-Ville, Qui Hoa, Nha Trang, Phan Thiet, et Cantho, Dilinh, Vietnam

Chaque année, près de 2000 patients bénéficient des soins de chirurgie et de kinésithérapie dans les **8 centres de référence** créés et gérés avec l'aide de l'Ordre de Malte France.

Chirurgie réparatrice au Vietnam, au Laos et au Cambodge

Lancé en 1990 dans la région du Sud-Vietnam, le programme de chirurgie réparatrice des séquelles de la lèpre est considérable : **15 000 interventions chirurgicales**, un réseau de **huit centres spécialisés**, des équipes locales formées par l'Ordre de Malte France qui prennent en charge les complications et séquelles de la lèpre. Ce programme est appliqué au Laos et au Cambodge en collaboration avec les équipes vietnamiennes qui ont acquis un haut niveau de technicité. Deux premiers centres de référence ont été inaugurés au Laos, en 2009, et au Cambodge, en 2012.

Mokolo, Cameroun

Le Centre Rohan-Chabot à Mokolo dans le nord-Cameroun prend en charge 60 lépreux environ. Leurs enfants sont accueillis à l'école. **La joie de vivre** par les soins qui garantissent également un dispensaire ouvert à tous.

Région de Moyenne Guinée, Guinée-Conakry

Depuis 1985, l'Ordre de Malte France assure, par convention

avec l'État guinéen, la mise en œuvre des **programmes nationaux de lutte contre la lèpre** et contre la tuberculose en Moyenne Guinée. Les lépreux sont dépistés, soignés et traités chaque année dans les centres publics de santé du dispositif.

Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte (CHOM) à Dakar, Sénégal

Ce **centre hospitalier**, anciennement ILLAD (Institut de Léprologie Appliquée de Dakar), inauguré en 1976, travaille à la réhabilitation fonctionnelle des malades de la lèpre ainsi que la chirurgie du handicap locomoteur. 18 lits de léprologie accueillent 120 patients par an.

Mozambique

Depuis 2014, l'Ordre de Malte France soutient le **plan national de lutte contre la lèpre** par l'envoi de médicaments permettant de lutter contre les réactions et de soutenir les groupements en action communautaires.

Madjré, Bénin

Le **centre médical de Madjré**, présent depuis plus de 40 ans dans la région, soigne 44 malades et soutient leur famille en créant autour d'eux des conditions de vie normale : animation du village avec une école primaire et quelques activités économiques, agricoles et d'élevage pour les rendre autonomes tout en subvenant à leurs besoins.

Marana, Madagascar

Depuis 1911, la **léproserie accueille 69 malades** et abrite un gros dispensaire permettant des interventions de chirurgies réparatrices ainsi qu'une cordonnerie pour fabriquer les chaussures adaptées aux handicaps des patients.

Aïn Chock, Casablanca, Maroc

En 1967, après la remise de fonds de la part des OHFOM pour la transformation de deux pavillons dans l'hôpital d'Aïn Chock (Casablanca) en léproserie, la présence de l'Ordre de Malte France s'est concrétisée dans le soutien de l'activité de l'association ART (Association Réinsertion par la Tapisserie), **association œuvrant dans la réinsertion des personnes atteintes par la lèpre**. Aujourd'hui, l'évolution du projet serait la création d'une association médicale d'entraide entre les 70 anciens malades. L'association aurait pour but d'assurer à l'avenir l'accès aux soins des anciens malades dans un local autonome lui appartenant, avec le soutien de médecins bénévoles.

Macapa, Brésil

Créé il y a plus de 20 ans par l'Ordre de Malte France, le **bateau dispensaire Saint Jean-Baptiste II** continue de circuler le long des rives du fleuve Amazone.

Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Anaïs Leclerc Boisselet, 01 55 74 53 32, a.boisselet@ordredemaltefrance.org

Amélie de Vulpillières, 01 45 20 91 99, a.devulpillieres@ordredemaltefrance.org

www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France



ORDRE DE MALTE
FRANCE

Informations pratiques pour aller plus loin sur le sujet

Campagne de communication

□ TÉLÉCHARGER

- Affiche de la campagne, spot radio (20"), spot TV (30"), dépliant donateur
- Kit de photos (70 Mo)

En savoir plus sur notre action

□ VOIR

- Clip didactique sur la maladie
- Clip sur la détection de la lèpre
- Film sur la maladie et l'action de l'Ordre de Malte France (3'56")
- Film sur la recherche : programme Maltalep
- Clip appel à don
- Clip devenir quinquagénaire

Rapport de l'OMS pour l'année 2014

- Télécharger le rapport de l'OMS

Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitoisei.fr

Direction de la communication :

Anaïs Leclerc Boisselet, 01 55 74 53 32, a.boisselet@ordredemaltefrance.org
 Amélie de Vulpillières, 01 45 20 91 99, a.devulpillieres@ordredemaltefrance.org

 www.facebook.com/ordredemaltefrance  twitter.com/Malte_France